

## L'équipe de coordination au service du prélèvement :

- Recherche les contre-indications médicales
- S'entretient avec les proches
- Constitue un dossier de prélèvement
- Assure le prélèvement sanguin post-mortem
- Organise le prélèvement de tissus au service mortuaire
- Garantit la restauration tégumentaire

## La restitution du corps aux proches

Après le prélèvement le médecin préleveur restitue l'intégrité du galbe de l'œil avec un conformateur.

Le prélèvement d'épiderme s'effectue sur des zones non visibles (dos et cuisses).

Le prélèvement de tissus ne modifie ni la restitution du corps aux proches, ni l'organisation des funérailles. La sortie du corps est juste retardée de quelques heures.

## La banque de tissus

Les greffons sont envoyés à la banque de tissus de Lille.

Les cornées y seront conservées (max 1 mois) jusqu'à la cession aux équipes de greffe.

L'épiderme est conservé après congélation (max 2 ans) jusqu'à la cession aux équipes de greffe.

## Quelques chiffres :

### Cornées

Plus de **8000 cornées** seraient nécessaires chaque année pour répondre aux besoins des patients.

A ce jour, plus de **3000 patients** sont en attente de greffon cornéen.

### Épiderme

**20 000 cm<sup>2</sup>** sont nécessaires pour couvrir un grand brûlé.

Il faut donc **10 donneurs** pour répondre au besoin d'un grand brûlé

Les besoins en France sont très importants

**Merci de votre implication dans cette activité**



Groupe Hospitalier  
Artois-Ternois

CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

## DON DE CORNÉES ET D'ÉPIDERME EN POST-MORTEM

4H POUR SAUVER DES VIES

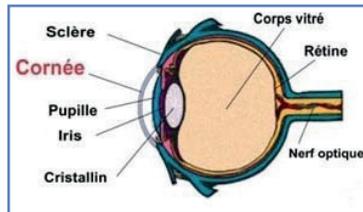
Coordination Hospitalière des  
prélèvements d'organes et de tissus

Poste 41724

## Le don de cornées

### Qu'est ce que la cornée ?

La cornée est une muqueuse transparente située à la face avant du globe oculaire. Sa fonction est primordiale pour la transmission de la lumière. Elle fait partie des tissus humains.



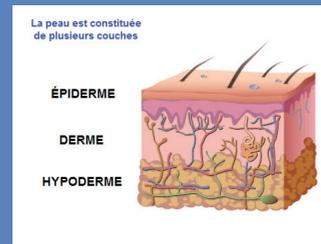
### Quelles indications pour une greffe de cornées ?

- Plaie, infection, brûlure ayant entraîné une opacité de la cornée
- Pathologies ayant entraîné des déformations de la cornée (Kératocônes chez sujets jeunes)
- Dystrophie bulleuse, etc

## Le don d'épiderme

### Qu'est ce que l'épiderme ?

L'épiderme désigne la couche externe et superficielle de la peau. Il recouvre le derme et l'hypoderme, tissus plus profonds de la peau. L'épiderme est principalement constitué à sa surface par des cellules qui sont continuellement renouvelées. L'épaisseur totale ne dépasse pas 1 millimètre.



### Quelles indications pour la greffe d'épiderme ?

Elle est utilisée chez les grands brûlés (enfants et adultes), en tant que couverture temporaire (Pansement « biologique »)

La greffe permet de remplacer la peau dans ses fonctions de protection métabolique et anti-infectieuse. Elle permettra d'assurer la fonction de « barrière protectrice ».

## Une activité en collaboration

La coordination hospitalière est au centre d'une collaboration avec les équipes hospitalières impliquées :

- Soignants des services de soins
- Médecins
- Agents du service mortuaire
- Médecins préleveurs
- Le laboratoire
- La banque de tissus

### APRÈS UN DÉCÈS, 4 HEURES POUR RÉAGIR

Si le corps est réfrigéré dans les 4h, le prélèvement peut être réalisé dans les 24h suivant le décès

Si le corps est réfrigéré **au-delà des 4h** après le décès, il ne reste que **10h** pour constituer le dossier et réaliser le prélèvement (il n'est pas obligatoire que le corps reste au minimum 2h dans le service).

### EN CAS DE DÉCÈS :

1. Prévenir immédiatement le service mortuaire (cf procédure)
2. Bien fermer les paupières afin de préserver la qualité des cornées
3. Organiser le transfert du corps à la chambre mortuaire dans les 4h suivant le décès